



Communiqué de presse – 20 mars 2023

BILAN DE LA SESSION DE MARS

La session de mars se termine, et le Parti socialiste du Valais romand (PSVR) tire son bilan. Le projet de loi sur les marchés publics est déplorable et manque clairement sa cible. Le PSVR regrette fortement le report de la lecture de la loi climat, qui repousse le traitement de la catastrophe climatique par le canton. L'adoption du rapport de la COJU sur la situation au Ministère public, de même que celle de la LIPDA, sont à saluer.

Le PSVR déplore le projet de loi sur les marchés publics tel qu'adopté par le Grand Conseil. « Les conditions de travail du lieu de provenance y sont la référence. Concrètement, cela signifie qu'une entreprise bernoise ou fribourgeoise de la construction pourrait venir travailler en Valais le samedi, pour un marché public cantonal, alors que les entreprises valaisannes ne le peuvent pas, puisque les partenaires sociaux valaisans l'ont interdit dans certaines branches », explique le député et secrétaire régional d'Unia Valais Blaise Carron. « Cette situation est délétère pour les entreprises valaisannes, et donc pour les conditions de travail des salarié-es. Les conditions de travail en vigueur en Valais, au lieu d'être la référence, sont méprisées au nom de valeurs purement financières profitant à quelques-uns au détriment de toutes et tous. »

Le report de la loi climat est regrettable. « Alors que la catastrophe climatique est une urgence dont nous devons nous saisir au plus vite, le Parlement joue la montre, et nous perdons d'importants mois pour commencer à mettre en place des solutions dans notre canton », déplore la députée Marlyne Andrey-Berclaz.

Le PSVR salue en revanche l'adoption de la LIPDA. L'audition de plusieurs expert-es a permis de déboucher sur une loi consensuelle, mais précise. « L'adaptation de notre loi cantonale au droit fédéral dans les délais est un élément très positif », se réjouit le député Sébastien Nendaz. « La commission cantonale de protection des données et de transparence n'a eu de cesse de le demander depuis 2017. » La précision des rôles ainsi attribués permettra un travail serein et efficace.

Le parti se réjouit également de l'adoption du rapport sur le Ministère public. « Notre groupe avait demandé ce rapport en décembre, et nous nous réjouissons aujourd'hui de son adoption », commente la vice-cheffe du Groupe PS&GC Anne-Laure Secco. « Nous espérons qu'avec les changements à venir, tant au niveau structurel que personnel, le Ministère public pourra fonctionner de manière efficace et performante, pour le bien des justiciables de notre Canton. »

Concernant les interventions parlementaires, le PSVR se réjouit de l'acceptation :

- D'un postulat de Valentin Aymon et Patricia Constantin pour une revalorisation salariale dans les structures d'accueil ;
- D'un postulat d'Aurélien Pont pour une stratégie cantonale valaisanne de réduction des déchets plastiques générés par les manifestations ;
- D'un postulat de Paola Riva Gapany pour un plan cantonal de lutte contre la pollution lumineuse ;
- D'un postulat d'Aurélien Pont pour une adhésion au concordat romand en matière de naturalisation des jeunes étrangers ;
- D'un postulat de Sarah Constantin pour une égalité de traitement des professeurs d'éducation physique ;

- D'un postulat de Claudia Alpiger et Clément Borgeaud pour une communication transparente lors de la répartition de l'argent provenant du Fonds de secours de la Loterie romande ;
- D'un postulat urgent de Laetitia Heinzmann Bellwald, Claudia Alpiger, Marc Kalbermatter et Christine Seipelt Weber pour une mise en œuvre appropriée des cours de formation consacrés à l'utilisation des produits phytosanitaires dans la viticulture ;
- D'une résolution urgente d'Anne-Laure Secco et Claudia ALpiger pour que la COGEST enquête sur les dysfonctionnements au sein du SPM ;
- D'un postulat d'Aude Rapin et Paola Riva Gapany pour des chiffres concrets en matière de violences domestiques en Valais ;
- D'un postulat de Valentin Aymon, Patricia Constantin et Blaise Carron pour le versement automatique des prestations complémentaires dès la perception des rentes AVS ;

Il déplore le rejet :

- D'une résolution urgente par Anne-Laure Secco, Dina Studer et Florian Chappot pour une réaction à l'audit du CDF dans le cadre de la construction de l'A9 dans le Haut-Valais.